

Janvier 2013



AGRO-MÉMO-RELÈVE

Vol. 24, numéro 2

Éditorial



Bonjour à tous,

En ce début d'année, il est important de prendre quelques minutes pour s'arrêter et faire le bilan de l'année passée. C'est souvent impressionnant tout ce que nous avons réalisé. Pas seulement au niveau de l'entreprise, mais personnellement aussi. C'est encore plus important les réalisations personnelles, car c'est tellement facile de se cacher sous la charge impressionnante de travail que nous avons à supporter sur nos fermes. En cette année 2013, je crois que nous devons prendre comme résolution de sortir de notre routine au moins une fois par semaine. C'est difficile au début, mais vous allez vite réaliser que pour avoir de nouvelles idées pour améliorer votre condition de vie, c'est beaucoup plus facile avec la tête reposée.

Souvent, j'ai dû travailler très dur pour résoudre un problème quand la réponse était juste sous mes yeux, mais la fatigue me la cachait.

Donc, pour 2013, prenez du temps pour sortir de chez vous et voir d'autres façons de faire et de penser, car, j'en suis certain, vous n'avez pas la science infuse et la perfection n'appartient pas à ce monde, mais en voyant d'autres personnes pour échanger, on peut s'en approcher.

Je vous souhaite une très bonne année 2013 et essayez de rester responsable dans vos excès, car de beaux excès, c'est gratuit.

Merci!

Martin Laroche, président

École d'agriculture de Nicolet



JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'École d'agriculture de Nicolet tiendra sa journée portes ouvertes le samedi 2 février, de 10 h à 16 h. Les visiteurs auront droit à des démonstrations, des stands d'information, des rencontres avec des élèves et des enseignants ainsi que la visite des installations.

Il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre ou d'adhérer au mouvement de la relève agricole du Centre-du-Québec!

Verso à compléter

Nom : M. M^{me} _____ Courriel : _____

Adresse, ville : _____ Code postal : _____

Nouvelles des groupes



La méthode Obsalim à votre portée

Le 17 octobre dernier, le groupe de la relève des Bois-Francs organisait une journée théorique et pratique portant sur la méthode Obsalim. Présentée par M^{me} Sonia Gosselin, elle nous démontrait comment faire une bonne observation de nos vaches dans le but de valider ou de corriger l'alimentation. On se doit de regarder l'état du poil, des sabots, du nez, des bouses, etc., et selon leur état, on détermine s'il y a surplus ou besoin de fibre ou d'énergie. Il faut une stabilité dans le rumen de la vache, et pour cela, il doit y avoir une fibre efficace, ce qui veut dire une fibre piquante que la vache mâche quatre à cinq fois avant d'avaler et qu'elle prend le temps de mastiquer. Autre point important : une bonne séquence alimentaire (repas, repos, collation), parce que cela ne sert à rien de faire manger une vache si elle ne rumine pas par la suite. Ce qu'il ne faut pas oublier : c'est toujours la vache qui valide le tout, parfois ce qui marche sur papier ne fonctionne pas bien dans notre troupeau et vice versa. Après la partie théorique suivait une visite à la ferme pour mettre nos nouvelles connaissances en pratique, ce fut très intéressant. Merci à la Ferme Bévin 2012 SENC, propriété de Martial et Lysianne Vincent, d'avoir reçu le groupe. Voici donc un outil de plus à notre portée, profitons-en!

Merci à nos partenaires pour la réalisation de cette activité : le MAPAQ et le Réseau Agriconseils. Et merci aux participants, surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour d'autres activités à offrir aux membres.

Délisca Lampron, secrétaire-trésorière



Bonjour chers membres,

J'espère qu'en ce début d'année un peu frisquet vous n'avez pas eu trop de problèmes sur vos fermes. Encore une fois cette année, votre association s'est réunie pour former le conseil qui sera le même que l'an dernier. M^{me} Mylène Lampron à la présidence, M^{me} Caroline Allard à la première vice-présidence et M. Dave Rufer comme deuxième vice-président. M^{me} Allard assumera également le secrétariat et M^{me} Lampron la trésorerie.

Nous sommes à la recherche d'activités pour compléter le programme de l'année. En parlant avec l'une de nos membres, il serait possible de visiter sa ferme qui est en production d'ail à Saint-Bonaventure. Aussi, le Syndicat est toujours à la recherche de quelques personnes pour compléter la délégation à l'assemblée de la FRAQ (7,8 et 9 mars à Shawinigan). Si vous êtes intéressés, faites-le savoir!

De plus, la formation continue est un bon outil pour aider à votre gestion d'entreprise, que ce soit au niveau financier, régie de culture, d'animaux ou autre. Apportez votre reçu ou la facture originale à notre conseillère du MAPAQ, M^{me} Johanne Vary, à Drummondville, avant le 31 mars de chaque année, une partie des frais pourrait vous être remboursée.

Au plaisir de se voir cette année. Votre opinion est importante pour nous!

Votre équipe de l'ARAD

Je désire recevoir le bulletin Agro-Mémo-Relève par : courriel la poste (*pensez vert!*)



Veillez envoyer ce coupon dûment rempli et un chèque de 35 \$ à l'adresse suivante :

Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec (SRACQ)

1940, rue des Pins

Nicolet (Québec) J3T 1Z9

Nouvelles du SRACQ



C'est ce jeudi que se tiendra l'assemblée annuelle du Syndicat de la relève. En plus des points habituels prévus, les participants pourront en apprendre davantage sur certains services et produits offerts par Financement agricole Canada et pourront échanger avec M. Alcide Boisvert, producteur agricole à L'Avenir. Ce dernier présentera comment un rêve a pu se concrétiser et devenir une réalité malgré toutes les embûches qui peuvent survenir. Un léger goûter sera servi, gracieuseté de Financement agricole Canada.

Au cours des prochains mois, la structure de la relève sera en mouvement afin de procéder aux modifications dans le cadre du projet « FRAQ du futur ». Ainsi, vous serez

interpelés pour approuver des modifications territoriales permettant de s'arrimer à la région administrative Centre-du-Québec. Ceci impliquera le mouvement de certains membres vers de nouveaux groupes d'appartenance et nous souhaitons que cela se fasse dans le respect des us et coutumes de chacun.

Le Syndicat et les groupes locaux sont continuellement à la recherche de bonnes idées pour offrir des activités intéressantes aux membres, alors n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant pour faire profiter de vos bonnes idées ou encore pour soumettre des problématiques que vous vivez et pour lesquelles le Syndicat pourrait, peut-être, faire quelque chose.



La relève aura une place au Syndicat des producteurs acéricoles

Dans le cadre de la restructuration, le secteur acéricole a ouvert des postes pour la relève agricole dans ses syndicats régionaux. Ainsi, la relève centricoise pourra participer activement aux échanges en accédant au poste dédié à la relève. Si le défi vous intéresse, faites-nous le savoir.

Nouvelles de la FRAQ



L'adoption du dernier plan de financement de l'Union lors du congrès de décembre dernier est venue confirmer la place de la relève dans la structure et permettra à la FRAQ de développer davantage le mouvement de la relève à travers toutes les régions. Les sommes supplémentaires accordées à la FRAQ serviront en effet à embaucher des ressources qui viendront travailler en appui avec les syndicats régionaux.

L'assemblée générale annuelle se tiendra cette année à Shawinigan en Mauricie et chacune des régions aura l'opportunité d'échanger sur différents dossiers et c'est par sa délégation que les régions peuvent faire valoir le point de vue de leurs membres. Ça peut être une expérience très enrichissante et une occasion de faire de belles rencontres! Participez à votre assemblée régionale le 31 janvier pour être nommé délégué. Il suffit d'être membre en règle, être disponible les 7, 8 et 9 mars et être prêt à défendre les idées de la région!

Place aux partenaires



La SADC de Nicolet-Béancour offre le service de Mentorat pour entrepreneur.

Ce service est offert gratuitement aux entrepreneurs provenant de tous les secteurs d'activités, qui souhaitent prendre un recul face aux différentes situations rencontrées, devenir un meilleur entrepreneur et accroître ses chances de succès! Pour rejoindre la Cellule de mentorat de Nicolet-Béancour, 819-233-3315, ou rendez-vous au www.sadcnicoletbecancour.ca

L'expérience d'un jeune propriétaire d'une entreprise agricole de Béancour

Deux mentors plutôt qu'un

Raymond Bilodeau et Lise Proulx ont vécu une situation inusitée : ils ont tous deux accompagné, à des époques successives, le même mentoré, un jeune propriétaire d'une ferme de la région de Béancour.

Leur expérience porte une précieuse leçon : avant de pouvoir traiter d'affaires avec un mentoré, il est parfois nécessaire qu'un « nettoyage psychologique » ait été fait chez celui-ci. Sinon, les réflexions et les pistes de solution que donne le mentor risquent de demeurer sans suite. Raymond Bilodeau est chef-mentor de la cellule de mentorat pour entrepreneurs de la SADC de Béancour-Nicolet, où il pratique le mentorat depuis cinq ans. Comme il le reconnaît, le mentorat auprès des jeunes agriculteurs n'existe que depuis quelques années. De telle sorte que ce *gentleman-farmer*, comme il se caractérise, a

été mentor auprès de seulement deux entrepreneurs agricoles. Lise Proulx, mentore rattachée à la même SADC et fille d'agriculteur, n'a eu qu'un seul mentoré du secteur fermier : le même que Raymond Bilodeau.

Dispersion

Ce mentoré, qui désire garder l'anonymat, était issu d'une famille agricole et exploitait une ferme. La ferme n'étant pas suffisamment rentable, celui-ci en a confié l'exploitation à sa femme et à un employé, préférant pour sa part poursuivre un emploi rémunéré chez un intégrateur. En plus de cet emploi et des soucis liés à sa ferme, il s'occupait d'investissements immobiliers qu'il effectuait pour le compte de membres de sa famille : un parent, un frère ou un cousin... Au fil des rencontres, il est devenu vite apparent à Raymond Bilodeau que son mentoré embrassait trop, mais étreignait mal. « Il était très dispersé, mais n'avait pas assez de temps pour s'occuper de toutes ses initiatives. Ses entreprises conjointes dans l'immobilier, avec des membres de sa famille, lui grugeaient beaucoup de temps. Bref, il était très dispersé. Le travail que j'ai fait avec lui a été de l'amener à réfléchir en vue de coordonner et d'unifier ses efforts. » Cependant, dans ses échanges avec son mentor, le mentoré en est venu à comprendre que sa firme pouvait être rentable...

Pour poursuivre la lecture de ce texte, rendez-vous au www.sadcnicoletbecancour.ca/fr/services_aux_entreprises/accompagnement/mentorat_d_affaires.asp

Note : Cet article est extrait du magazine Le Mentor du Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship, vol. 4, n° 3, p. 2. Pour information ou pour consulter le magazine en ligne : www.reseaum.com.



Cinq enjeux économiques à surveiller en 2013, selon FAC

L'année 2013 présentera assurément des enjeux et des tendances qui amèneront de nouveaux débouchés et défis pour l'industrie agricole canadienne. Les producteurs agricoles devront prêter attention à cinq facteurs

économiques déterminants qui les aideront à prendre des décisions d'affaires éclairées.

1. Le clivage économique

Malgré une reprise économique qui s'annonce lente en Occident et les perspectives incertaines pour la zone euro, la demande de produits agricoles canadiens dans les marchés émergents, comme la Chine et l'Inde, continuera d'augmenter grâce à l'essor continu de la classe moyenne dans ces pays.

Même si la croissance des revenus ralentit dans bon nombre de ces marchés, elle demeure nettement supérieure à celle observée dans les pays développés. Certains signes indiquent que la Chine amorce une transition positive qui l'amènera à diminuer sa dépendance vis-à-vis des investissements et à stimuler la consommation intérieure. Cette transition permettrait au pays de retrouver le rythme de croissance des revenus observé antérieurement et d'éviter un ralentissement économique majeur.

2. Les conditions de la production mondiale

Les stocks mondiaux des principales cultures continuent d'être restreints par rapport à la demande projetée. Cette situation pourrait entraîner une hausse des prix des cultures, mais aussi des coûts d'intrants élevés pour les éleveurs.

Il est peu probable qu'une grande sécheresse frappe pour une deuxième année d'affilée, mais des conditions météorologiques défavorables aux États-Unis, en Australie ou en Amérique du Sud pourraient provoquer une nouvelle hausse des prix des cultures. Les éleveurs devront peut-être composer avec des prix d'aliments pour animaux supérieurs à la moyenne en 2013.

3. La valeur des terres agricoles

La valeur des terres agricoles en Amérique du Nord s'accroît rapidement depuis plusieurs années. Elle fluctue en fonction des taux d'intérêt et des recettes tirées de la production de cultures. Il est impossible de prévoir avec certitude comment évolueront les taux d'intérêt dans

l'avenir, mais il est plausible qu'ils demeurent bas jusqu'au deuxième semestre de 2013. Les recettes des cultures, quant à elles, devraient demeurer élevées, à moins que le Canada soit frappé par des conditions météorologiques défavorables.

4. L'amélioration de la productivité

Comme les recettes monétaires ont augmenté en 2012, les producteurs canadiens doivent garder un œil sur leurs marges bénéficiaires cette année. Il est crucial de continuer à chercher des gains d'efficacité et de productivité. Les investissements dans la terre, l'équipement et la technologie doivent s'inscrire dans l'optique de résultats à long terme.

Les producteurs devront également suivre les négociations d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Il pourrait en découler de nouveaux marchés, mais aussi une concurrence plus féroce au Canada.

5. La situation du marché du travail dans l'Ouest canadien

La solide performance économique enregistrée dans l'Ouest canadien fait en sorte que le taux de chômage y demeure bas, ce qui exerce une pression à la hausse sur les salaires. Dans ce contexte, certains producteurs risquent d'avoir du mal à trouver des employés saisonniers ou à temps plein qualifiés pour leur entreprise.

Pour vous abonner à la chronique économique FAC, visitez le www.fac.ca/express.

Jean-Philippe Gervais, économiste agricole en chef



Comment protéger ses biens à leur juste valeur?

Le montant d'assurance que l'assuré choisit de souscrire prend toute son importance quand vient le temps de faire une demande d'indemnité. De fait, si ce montant s'avérait être insuffisant par rapport à la valeur à neuf de ses biens, une clause de règle proportionnelle pourrait s'appliquer et faire en sorte que l'assuré ne soit pas remboursé pour la pleine valeur des biens perdus.

Notion de base en assurance, **la règle proportionnelle** consiste généralement, en assurance agricole, à exiger de

l'assuré une couverture d'au moins 80 % de la valeur de reconstruction de ses bâtiments. Si cette règle n'est pas respectée pour l'ensemble des biens assurés, le propriétaire devient à risque de devoir assumer une partie de la facture en cas de sinistre et, en particulier, lors de pertes partielles.

Par exemple, un propriétaire assure pour 50 000 \$ un bâtiment qui coûterait 100 000 \$ à reconstruire. Un sinistre couvert survient engendrant 20 000 \$ en dommages. Bien que le montant du sinistre soit moins élevé que le montant d'assurance souscrit, l'assuré ne recevra pas 20 000 \$ en indemnité, mais seulement 12 500 \$, puisqu'il n'a pas respecté le minimum d'assurance requis de 80 000 \$. Il est donc pénalisé en proportion de l'insuffisance d'assurance ((50 000 \$ ÷ 80 000 \$) × 20 000 \$). Si l'assuré avait plutôt opté pour un montant

d'assurance d'au moins 80 000 \$, soit 80 % de la valeur de reconstruction, il aurait alors reçu le plein montant de sa perte, soit 20 000 \$.

Il est donc de la responsabilité de chaque producteur de faire évaluer ses biens et de choisir une couverture d'assurance adéquate. Non seulement l'indemnité sera-t-elle suffisante dans l'éventualité où le bâtiment devrait être reconstruit après une perte totale, mais aussi, il n'aura pas à supporter une partie des déboursés dans le cas des pertes partielles pour ne pas avoir respecté le montant

d'assurance à souscrire exigé par le contrat d'assurance.

La majorité des assureurs recommanderont de privilégier une couverture pour valeur à neuf et équivalente à 100 % de la valeur des différents bâtiments afin de couvrir, non seulement tous les frais inhérents au remplacement des biens, mais aussi toutes les dépenses reliées au sinistre.

Si vous n'avez pas déjà en votre possession une évaluation professionnelle récente de la valeur de vos biens, nous vous encourageons à vous référer à un évaluateur agréé.

La Financière agricole

Québec 

La gestion des risques, voyez-y!

Les risques sur une entreprise agricole sont nombreux et de toute nature. Pour gérer ces risques, La Financière agricole met à la disposition des producteurs une panoplie de programmes, mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Pourtant, en ces temps d'incertitude, il est important plus que jamais de s'intéresser à ces outils qui sont à votre disposition et de bien les comprendre pour être en mesure d'en faire une utilisation stratégique pour votre entreprise.

La conjoncture actuelle de très hauts prix dans les céréales a des impacts importants sur la gestion des comptes Agri. De plus, des changements importants sont annoncés dans le programme Agri-stabilité dès l'année 2013.

Afin de vous supporter dans vos décisions, les conseillers de La Financière agricole contacteront sous peu toutes les entreprises comportant une relève intégrée au cours des cinq dernières années. Ils feront avec vous le portrait des protections sur votre entreprise, que ce soit dans les programmes Agri, en assurance récolte, assurance stabilisation ou en financement, et seront en mesure de vous donner des conseils judicieux pour vous permettre de faire les bons choix.

Cette opération vise à rendre disponible à la clientèle de la relève toute l'information nécessaire à une bonne prise de décision. Alors, n'hésitez pas à vous impliquer, à poser des questions et à regarder de près les solutions proposées par votre conseiller. Il y va de la santé financière de votre entreprise.

Annie Lafrance, agr.
Directrice territoriale



Desjardins

Centre financier aux entreprises
de Bécancour - Nicolet - Yamaska

Vos partenaires doivent mériter votre confiance!

La relève, quel mot à la mode ces dernières années, et ce, dans toutes les sphères d'activités. Tout le monde a son mot à dire sur la relève et plusieurs opportunistes vous harcèlent en vous disant avoir tout ce qu'il vous faut pour réussir aussi bien que vos parents, voire encore mieux!

Mais vous, la relève, à qui voulez-vous faire confiance? Qui sont les gens qui vous accompagneront, non seulement dans votre acquisition de l'entreprise, mais aussi, et surtout, APRÈS LE TRANSFERT des actifs et du pouvoir qui vient avec?

La liste diminue n'est-ce pas?! Une pièce « jobber » peut être acceptable pour réparer le chariot à trayeuses; mais pour ouvrir le cœur du tracteur ou opérer d'urgence une vache, vous n'accepterez rien d'autre qu'un spécialiste, parce qu'il s'agit là d'une intervention qui aura un impact très important pour votre entreprise.

Alors qu'en est-il du transfert? Cette étape pave la voie à une route qui sera longue, qui comportera son lot de montées et de descentes; mais qui sera belle, car c'est la route que vous avez choisie. Tout au long de votre parcours d'entrepreneur(e), vous aurez à travailler avec des gens que vous choisirez pour une chose : la confiance. Vous voudrez vous sentir accompagné, supporté, compris et surtout considéré.

En discutant avec des gens d'affaires d'expérience qui ont réussi, ils ont chacun leur vision, chacun leur recette, mais tous vous parleront de l'importance d'être bien entouré et d'avoir à vos côtés des partenaires de confiance. Des partenaires sur qui ils ont pu compter pour partager leurs idées, leurs visions, leurs succès et leurs difficultés. Pas besoin de chercher bien loin, votre propre entourage peut assurément témoigner sur l'importance d'être bien entouré pour atteindre ses objectifs, tant personnels que professionnels.

Comme le partage et la communication sont des facteurs clés pour le succès d'un transfert d'entreprise, je vous convie à une rencontre toute désignée en ce sens qui aura

lieu le 20 mars prochain à l'Auberge Godefroy de Bécancour. Nous y parlerons de respect, de communication, de réussite et de confiance, bien entendu.

Venez donc rencontrer vos pairs, partager vos visions, échanger avec des gens de plusieurs générations qui ont tous leur propre vécu et qui, comme vous, sont passionnés par l'agriculture.

Au plaisir de vous y rencontrer!

**Alain Blais, agr., directeur principal
Développement des affaires entreprises**

Formation



DES FORMATIONS ÉLECTRISANTES ET OXYCOUPANTES

Une vingtaine de formations sont encore à venir dans la région. En voici quelques-unes :

Tournevis et testeur de courant

L'École d'agriculture de Nicolet ouvre son atelier mécanique pour accueillir les producteurs agricoles pour des perfectionnements sur l'entretien du tracteur le 16 février, l'électricité de base à la ferme le 23 février, le dépannage électrique et mécanique de systèmes de contrôle le 22 février, la détection et les réparations des défauts électriques du tracteur le 16 mars.

Une formation qui soude

Apprenez à souder pour 55 \$ pendant 45 heures à Nicolet. Pour ce prix, vous apprendrez aussi à oxycouper. La formation « Soudage à l'arc et oxycoupage » aura lieu les 16, 19 et 21 février, 2, 6, 12 (PM), 16 et 22 mars 2013. Votre formateur est M. Benoit Guilbaut et la formation est reconnue par le ministère de l'Éducation.

Ces fascinants pitons

L'École ouvre aussi ses laboratoires informatiques pour des formations d'initiation à l'ordinateur et à Internet (niveaux 1 et 2) les 5 et 19 février, de 9 h à 16 h. La formation est adaptée pour le secteur agricole pour permettre aux producteurs agricoles de consulter des sites spécialisés, faire des recherches fructueuses sur Internet, utiliser le courrier électronique et mieux connaître les médias sociaux.

Plus précis que ça...

L'agriculture de précision se développe. Les applications sont multiples : planteurs à maïs, lames niveleuses, taupes de drainage, ordinateurs de terrain pour les micro-relevés, etc. Il y aura une formation d'introduction à la géomatique en agriculture le 6 mars 2013, à compter de 9 h, à Victoriaville, avec le géographe Paul-André Hénault. Il sera question de système de géopositionnement par satellites GNSS (GPS), de guidage assisté, de nivellement et de drainage.

Au champ avec Victor

M. Victor Savoie redonne sa formation sur le diagnostic et la correction des problèmes de drainage de surface dans les locaux de l'École d'agriculture de Nicolet le 27 mars, de 9 h à midi.

Pour femmes seulement

La formation « Comment s'impliquer efficacement... au féminin » aura lieu le 13 mars, à compter de 9 h 30 à Sainte-Clotilde-de-Horton. Entre femmes, vous pourrez vous familiariser avec les rouages du pouvoir, savoir comment intervenir dans un groupe ou un conseil d'administration, choisir les bonnes stratégies pour persuader, faire alliances ou négocier. La formatrice Rosette Côté est en tournée provinciale.

Le coût est souvent de 50 \$ pour une formation d'une journée. Pour plus d'information, contactez M^{me} Guylaine Martin, répondante en formation agricole, au 819-758-6401, poste 2702, ou consultez l'offre de formation en agriculture sur le site www.formationagricole.com.

À l'agenda en février 2013

(visitez le site de la Fédération pour connaître tous les détails au www.centre-du-quebec.upa.qc.ca)

- 1^{er} février** : C. A. et AGA - Syndicat des producteurs de pommes de terre du Centre-du-Québec
- 2 février** : Portes ouvertes de l'École d'agriculture de Nicolet
- 4 février** : Conseil d'administration - Syndicat de l'UPA de Bécancour
- 5 février** : AGA - Syndicat de l'UPA de Drummond-Sud
- 6 février** : Journée INPACQ Grandes cultures et conservation des sols
- 6 février** : Journée INPACQ Lait biologique
- 7 février** : Journée INPACQ Ovins
- 7 février** : Conseil d'administration - Syndicat des producteurs de bovins du Centre-du-Québec
- 8 février** : Tournée de consultation du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec (Saint-Wenceslas)
- 11 février** : Tournée de consultation du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec (Victoriaville et Pierreville)
- 12 février** : AGA - Syndicat de secteur de l'UPA Drummond-Nord
- 12 février** : Tournée de consultation du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec (Drummondville)
- 13 février** : Conseil d'administration - Fédération régionale
- 14 février** : Tournée de consultation du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec (Warwick)
- 15 février** : Tournée de consultation du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec (Bécancour)
- 19 février** : AGA - Syndicat de l'UPA de Bécancour
- 19 février** : Conseil d'administration - Éleveurs de volailles du Centre-du-Québec
- 20 février** : AGA - Syndicat des producteurs de bovins du Centre-du-Québec
- 20 février** : Dîner-conférence des agricultrices : La famille en affaires
- 21 février** : AGA - Syndicat des producteurs de cultures commerciales du Centre-du-Québec
- 21 février** : Colloque annuel d'AGRlcarrières
- 26 février** : Journée INPACQ Canola
- 27 février** : AGA - Club Durasol
- 28 février** : AGS - Fédération régionale

